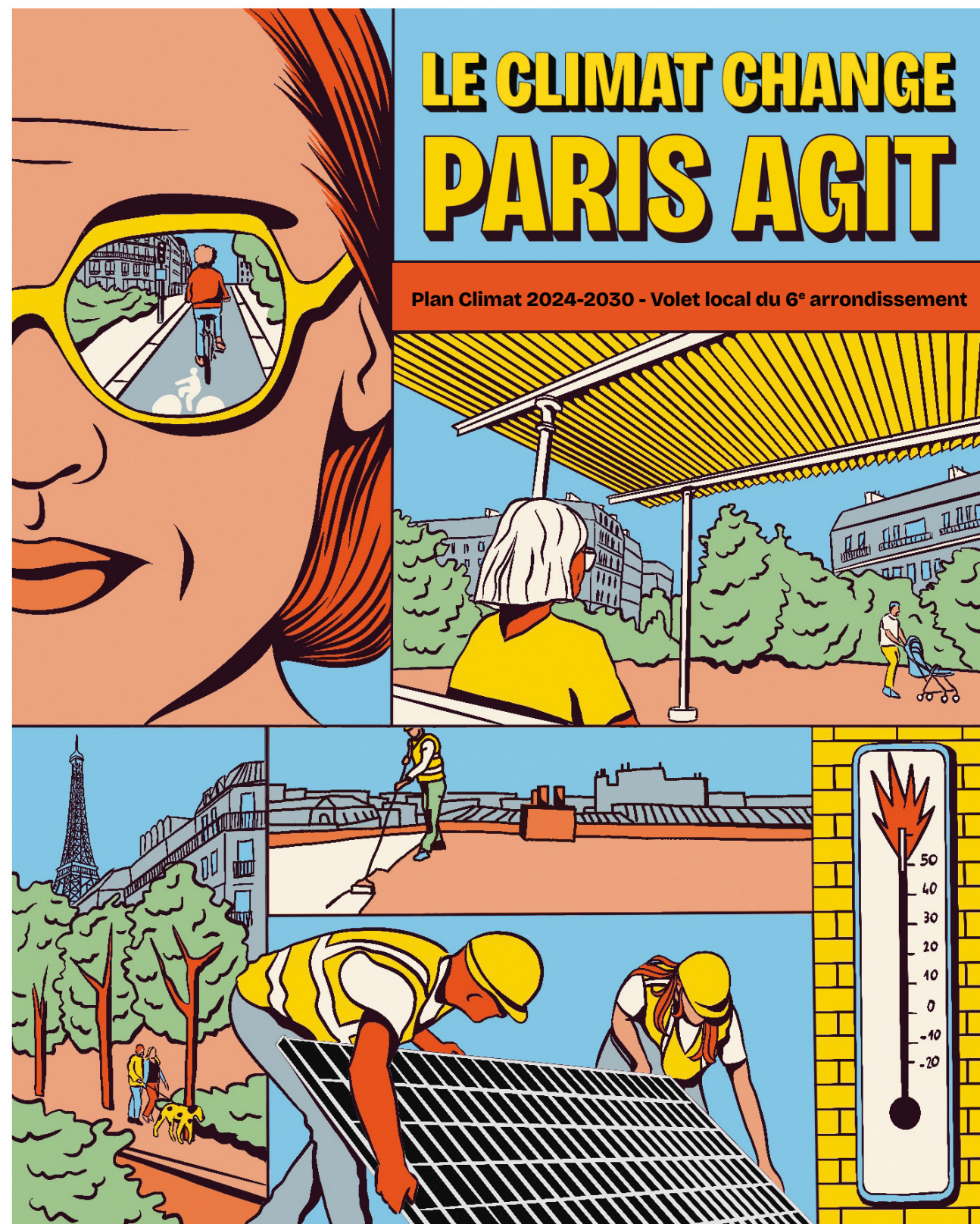
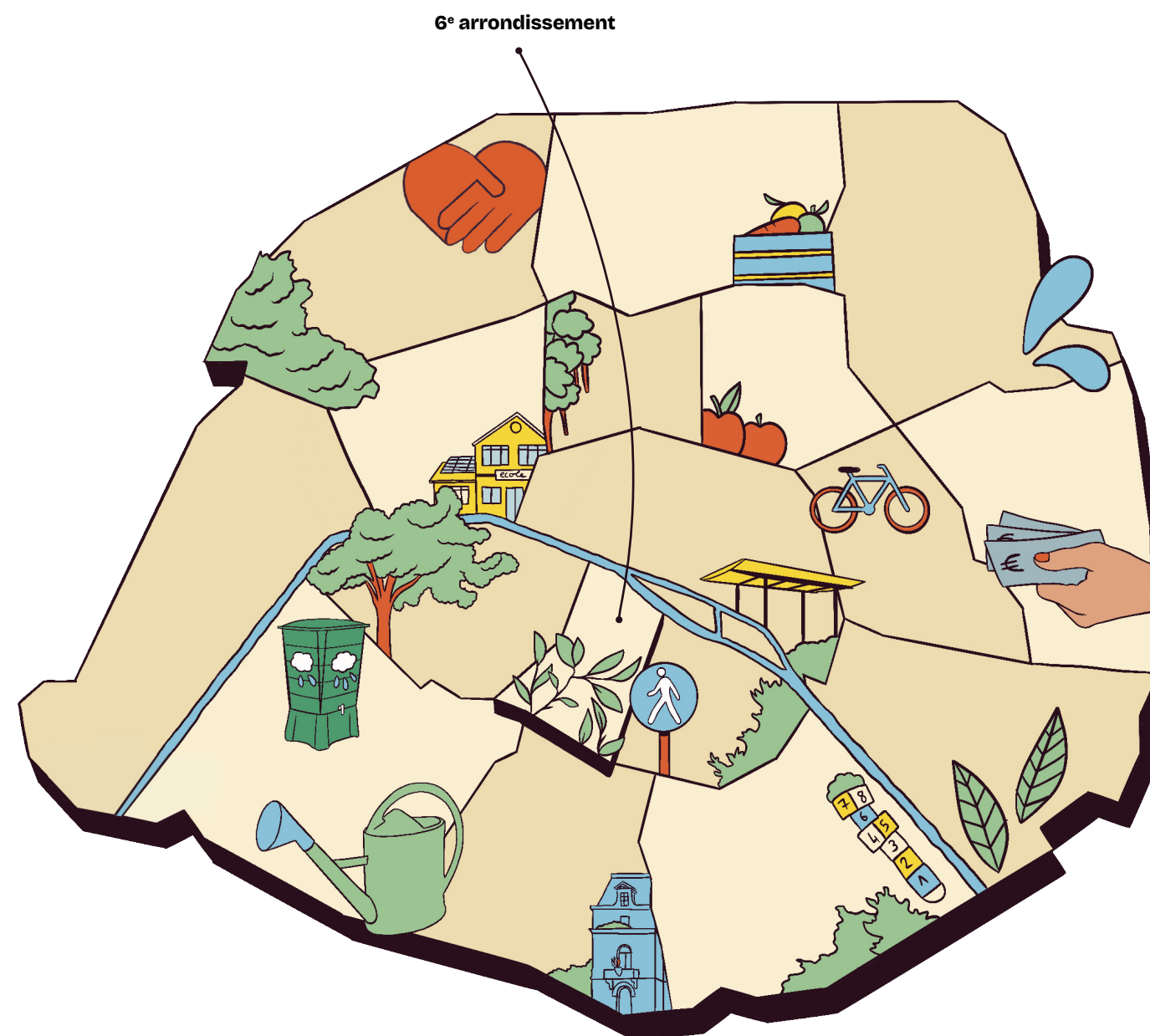




## TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat

consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.



# 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT



## VISION & AMBITION

Les principales thématiques du 6<sup>e</sup> arrondissement concernent l'adaptation au réchauffement climatique avec le besoin de **développer les îlots de fraîcheur et d'accélérer la rénovation des bâtiments**, tout en assurant une bonne gestion des flux (énergie et eaux). La sobriété énergétique est également une préoccupation que la mairie d'arrondissement souhaite traiter au travers d'actions **pédagogiques à destination des enfants**, notamment au sein des écoles.

La mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement identifie par ailleurs des enjeux importants sur la thématique déchets et économie circulaire. L'ambition de l'arrondissement en matière de

gestion des déchets inclut le **développement de nouvelles poubelles à compost sur l'espace public**, en accord avec les orientations du Manifeste pour la beauté de Paris. Elle souhaite également porter des projets d'économie circulaire, à défaut de disposer d'un lieu de réemploi sur son territoire.

Enfin, la mairie du 6<sup>e</sup> aspire à développer les dispositifs existants en faveur du climat, toutes thématiques confondues, en **favorisant le déploiement de partenariats avec les acteurs privés** pour permettre l'intégration des enjeux climat-énergie au sein du domaine privé.

## THÉMATIQUES PRIORITAIRES

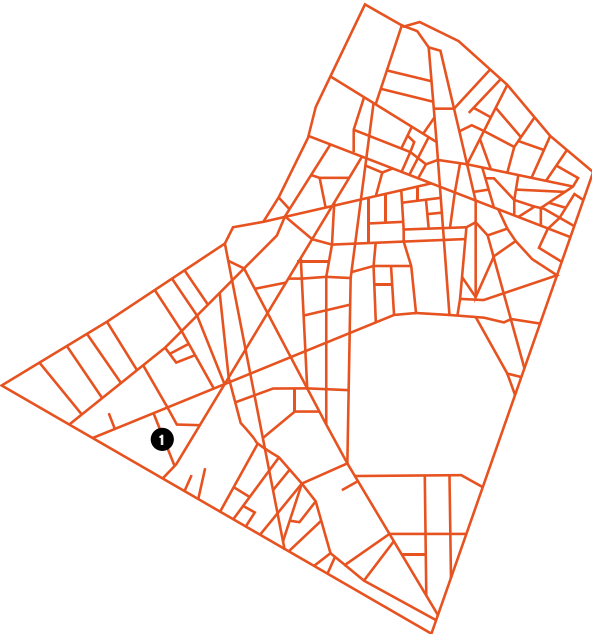
CANICULE-RAFRAICHISSEMENT

BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION

ÉNERGIE

BÂTIMENTS

## MESURE EMBLÉMATIQUE LOCALISÉE



1 Aménager la rue Littré en rue apaisée exemplaire par la piétonnisation et la végétalisation  
Rue Littré

## RÉALISATIONS À VENIR

|  | 2024                                                                                                                                                    | 2026 | 2028 | 2030 |
|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|
|  | Valoriser et densifier la végétalisation de l'arrondissement                                                                                            |      |      |      |
|  | Veiller à la bonne application de la réglementation relative à l'extinction des enseignes lumineuses la nuit et sensibiliser les enfants aux éco-gestes |      |      |      |
|  | Renforcer les partenariats avec les bailleurs sociaux pour une rénovation thermique des logements sociaux                                               |      |      |      |
|  | Développer les îlots de fraîcheur dans les écoles                                                                                                       |      |      |      |
|  | Créer des partenariats avec les acteurs privés de l'arrondissement pour ouvrir leurs espaces verts à tou-te-s                                           |      |      |      |
|  | Déployer les points de collecte des déchets alimentaires sur l'espace public et un programme de sensibilisation et d'information                        |      |      |      |
|  | Développer le recyclage et la valorisation des déchets dans les écoles et les crèches                                                                   |      |      |      |
|  | Renforcer les moyens humains dédiés à la gestion des déchets et à la propreté                                                                           |      |      |      |
|  | Développer l'aide et l'information aux copropriétaires sur la rénovation des bâtiments grâce au dispositif Éco-rénovons Paris +                         |      |      |      |
|  | Massifier les équipements de réduction de consommation d'eau dans les établissements publics en priorisant les écoles                                   |      |      |      |
|  | Développer la culture de l'économie des flux (énergie et eau) : sensibilisation, pédagogie et analyse                                                   |      |      |      |
|  | Développer les composteurs collectifs au sein des copropriétés                                                                                          |      |      |      |
|  | Accompagner les projets d'installation de panneaux photovoltaïques portés par des citoyen-ne-s                                                          |      |      |      |
|  | Valoriser les toitures de l'arrondissement en les végétalisant et en les équipant de panneaux photovoltaïques                                           |      |      |      |
|  | Préserver les espaces verts intérieurs des cours privées                                                                                                |      |      |      |
|  | Développer une campagne d'information concernant l'usage de l'eau pour préserver la ressource                                                           |      |      |      |
|  | Dédier un cheminement sécurisé aux piétons pour favoriser les mobilités douces du quartier à accessibilité augmentée de l'arrondissement                |      |      |      |
|  | Développer les projets de brumisateurs pour rafraîchir les habitant-e-s                                                                                 |      |      |      |
|  | Installer de nouvelles fontaines « Mât source » pour rafraîchir les habitant-e-s                                                                        |      |      |      |